



QUAND L'AUTORITÉ VASCILLE, **LA VIOLENCE S'INSTALLE !**

Dans la soirée du 24 février 2026, aux alentours de 18 heures 30, lors des contrôles de sécurité des cellules du QMAH (serrures, taquets, surveillances spécifiques), un collègue rondier a été délibérément pris pour cible. **Au travers de l'œilleton, un détenu lui a volontairement craché au visage, atteignant les muqueuses.** Dans le même temps, **sous une pluie d'insultes** émanant de plusieurs cellules voisines, **d'autres détenus ont tenté à leur tour de lui cracher dessus**, contraignant le collègue à quitter immédiatement les lieux pour préserver son intégrité.

Le gradé de nuit et le chef de détention ont été immédiatement avisés. En soutien au collègue victime, les agents de piquet se sont tenus prêts à intervenir afin de rétablir l'ordre et garantir la sécurité.

Malgré la gravité des faits, **aucune mise en prévention immédiate n'a été prise à l'encontre de l'auteur.** Pire, devant plusieurs agents, le chef de détention a tenu, à l'égard **des propos inacceptables** :

« JE SAIS, C'EST DÉSAGRÉABLE, MAIS C'EST COMME ÇA »

FO Justice le dit clairement : non ce n'est absolument pas ainsi que l'on exerce l'autorité ! Un tel raisonnement n'est ni digne de l'institution, ni professionnel ! L'autorité ne peut être à géométrie variable, surtout lorsqu'il s'agit de protéger les personnels !

Plus tôt dans la journée, toujours au QMAH, deux personnes détenues ont été placées en prévention au QD. **L'une pour refus d'obtempérer à une mutation, l'autre pour avoir forcé le passage pour sortir de sa cellule au moment du repas.** Dans ces deux situations, la réponse disciplinaire a été immédiate.

Alors **FO Justice** pose les questions : **Pourquoi une agression directe contre un agent, humiliante et psychologiquement violente, n'a-t-elle pas suscité une mesure tout aussi ferme et immédiate ?**

Pourquoi mobiliser sans hésiter les surveillants de nuit pour gérer un incendie ou une TS... et refuser d'assumer une décision d'autorité claire lorsqu'un agent est victime d'une agression ?

« DEUX POIDS DEUX MESURES »



Pour FO Justice ces choix :

- Dévalorisent les personnels et contribuent à la banalisation inacceptable des agressions ;
- Installent un profond sentiment d'abandon et fragilisent l'autorité des personnels ;
- Alimentent la défiance hiérarchique et encouragent la répétition de ces comportements violents.



FO Justice l'exige avec force :



Des sanctions disciplinaires fermes, immédiates et exemplaires,



La remise en état sans délai des œilletons de tous les bâtiments du CPN,



Un soutien hiérarchique réel et assumé, accompagné de décisions responsables et protectrices.

Protéger celles et ceux qui protègent n'est pas une option !

UN AGENT AGRESSÉ, FO JUSTICE RÉPOND !!!

